

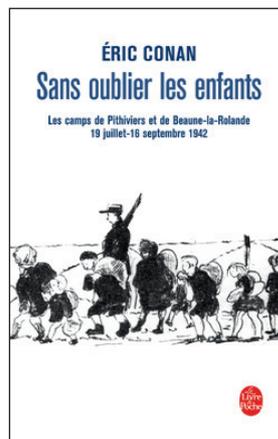
Le Journal d'Anne Frank

texte établi par Otto H.
Frank et Mirjam Pressler
Le Livre de Poche n° 287,
352 pages.



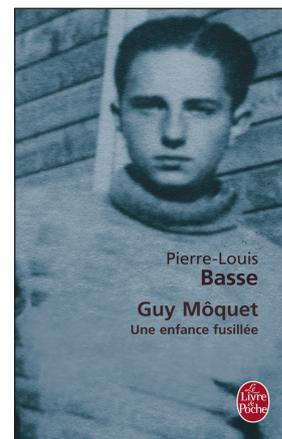
Tatiana de ROSNAY *Elle s'appelait Sarah*

Le Livre de Poche
n° 31002, 416 pages.



Éric CONAN *Sans oublier les enfants*

Les camps de Pithiviers
et de Beaune-la-Rolande,
Le Livre de Poche
n° 30570, 224 pages.



Pierre-Louis BASSE *Guy Môquet* Une enfance fusillée

Le Livre de Poche
n° 31094, 160 pages.

Écrire sur la guerre n'est jamais simple. Document historique, témoignage, roman, etc. : lorsqu'on raconte la guerre, on est face à une dialectique ambiguë ; on met en scène une réalité toujours insaisissable, qui risque d'engloutir le sujet quand elle est trop proche ou de se dérober sous l'illusion rétrospective et d'émouvants stéréotypes tragiques quand elle est plus éloignée.

Anne Larue, commentant l'*ABC de la guerre* de Bertolt Brecht, affirme avec le dramaturge allemand « que montrer la guerre, ce ne peut être qu'en montrer des images partielles et morcelées, anonymes et particulières à la fois ; que la guerre est impossible à embrasser d'un seul regard qui l'engloberait ; qu'elle ne tient pas ou plus dans le champ du regard. Dans cette guerre [celle de l'*ABC* de Brecht, très fortement marqué par la Seconde Guerre mondiale], il n'y a pas d'intrigue générale, pas de héros, pas d'unité de temps ou de lieu¹ ».

De tels propos s'avèrent particulièrement pertinents au regard du corpus que nous nous sommes impartis : la Seconde Guerre mondiale, incommensurable tragédie humaine, est impossible à raconter d'une traite. Immanquablement son récit s'émiette en tragédies individuelles, réelles comme celles d'Anne Frank, de Guy Môquet, des enfants du Vél' d'Hiv', ou réalistes comme celle de Sarah, figure emblématique des enfants précités. Paradoxalement, il semble qu'on ne puisse mettre la guerre en récit qu'en mettant en destin, de manière peut-être arbitraire mais nécessaire, des individualités aux vies déchirées, des lambeaux humains que l'on porte en fanions parce qu'ils représentent les figures archétypales qui permettent le souvenir de la foule des victimes anonymes² et qu'ils sous-tendent le devoir de mémoire qui est le nôtre.

1. Anne Larue, *À la guerre comme au théâtre*, Éditions du temps, 2000, p. 12.

2. Serge Klarsfeld, dans *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France* (Klarsfeld, 1978, voir aussi ses additifs) a cependant recensé, convoi par convoi, les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des déportés de France, pour lever, autant que faire se peut, ce terrible anonymat.

Entre les figures de notre corpus, pourtant, que d'écarts : outre la distinction déjà mentionnée entre personnes réelles et personnages réalistes, il serait trompeur de les associer derrière une unité géographique (les Pays-Bas ne sont pas la France), une unité d'action (l'horreur des traitements infligés aux Juifs ne relève pas de la même horreur que celle des traitements subis par les Résistants), une unité d'âge (les problématiques de l'adolescence ne sont déjà plus tout à fait celles de l'enfance). Voilà, cependant, ces figures réunies par une époque terrible et par un « supra oppresseur » commun, le régime nazi et ses collaborateurs. Les voilà réunies encore parce que toutes ces figures de jeunes êtres renvoient à ceux qui vivent la guerre sans l'avoir décidée et en sont pourtant au centre.

Ce dossier se propose de placer l'enjeu du récit de guerre en regard d'une réflexion sur l'enfant et l'adolescent afin de susciter l'intérêt des élèves pour cette période cruciale de notre histoire en provoquant chez eux certains échos.

Méthode de travail

L'étude du thème proposé dans ce dossier est loin d'être simple, de même que la lecture des œuvres qui l'accompagnent et le resserrent autour d'une réflexion sur les minorités enfantines et adolescentes opprimées pendant la Seconde Guerre mondiale. Après une présentation des œuvres, il semble impératif de soulever avec les élèves les difficultés inhérentes aux enjeux du thème, c'est-à-dire redéfinir l'idée de guerre présente dans le corpus et bien distinguer les problématiques de l'enfance de celles de l'adolescence dans la guerre, en y associant des références aux livres que les élèves auront déjà découverts seuls, au moins pour partie.

Il s'agit de créer des pierres de touche qui permettront de comprendre la manière dont l'Histoire s'écrit et dont on la reçoit, notamment quand on est adolescent. Questions plus vastes et proprement littéraires, que nous aborderons en fin de parcours et qui, d'un point de vue pédagogique, permettront aux élèves d'évacuer, sans se sentir coupables, ce qu'ils auront pu ressentir au fil de leurs lectures.

Pour faciliter le travail de l'enseignant, nous avons inséré *in fine* des propositions bibliographiques et filmographiques, ainsi qu'une chronologie des événements principaux de la Seconde Guerre mondiale, insistant notamment sur la Shoah¹ et sur la Résistance en France.

Niveau conseillé : Troisième

« Être enfant/adolescent pendant la guerre » peut faire l'objet d'une séquence destinée à des élèves de Troisième dans la perspective de l'étude du récit et du témoignage historique, ainsi que des registres tragique et pathétique.

Au vu de la diversité des œuvres du corpus, et en lien avec le cours d'histoire-géographie, il semble particulièrement intéressant de faire le point avec les élèves sur la manière dont l'Histoire peut être racontée : en l'occurrence, par le truchement d'une enquête historique, d'un roman construit comme une enquête, d'une biographie à laquelle se mêlent des éléments autobiographiques et, enfin, d'un journal intime.

1. Il semble important de bien distinguer les termes de « shoah » et d'« holocauste », abusivement employés comme des synonymes. « Shoah » est un mot hébreu qui signifie « catastrophe » et qui s'est spécialisé : il renvoie à l'extermination par l'Allemagne nazie et les régimes collaborationnistes des trois quarts des Juifs d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale – ce qui représente entre 5 et 6 millions de victimes. « Holocauste » désigne, dans le judaïsme, un sacrifice religieux fait volontairement par la communauté des croyants juifs – ce qui n'est évidemment pas le cas ici.

Présentation du corpus

Le Journal d'Anne Frank¹

Le Journal d'Anne Frank constitue probablement l'un des témoignages les plus connus sur la Shoah. Comme chacun sait, il s'agit du journal qu'une adolescente d'Amsterdam, Anne, âgée de treize ans, entreprend d'écrire le jour de son anniversaire, le 12 juin 1942. Quelques semaines après cette date, elle est obligée de se cacher avec ses parents et sa sœur Margot pour échapper aux mesures antisémites de plus en plus contraignantes et aux rafles de plus en plus fréquentes, depuis que les Pays-Bas ont été envahis par les Nazis et collaborent avec eux. Dans cette cachette, « l'Annexe », que la famille Frank partage avec une autre famille, les Van Pels (Van Daan dans *Le Journal*), et Fritz Pfeffer (Albert Dussel dans *Le Journal*), Anne tient son journal quasi quotidiennement pendant un peu plus de deux ans. L'écriture en est brutalement suspendue le 1^{er} août 1944, du fait de l'arrestation des membres de l'Annexe sur dénonciation le 4 août 1944. Tous sont déportés dans des camps ; seul Otto Frank survit, en perpétuant la mémoire de sa fille à travers la publication du *Journal*², retrouvé et conservé par Miep Gies, l'un des « anges gardiens » de l'Annexe.

Celui-ci est un précieux témoignage sur les conditions de vie des Juifs pendant la période de l'antisémitisme le plus féroce aux Pays-Bas : Anne détaille précisément les interdits qui étaient les leurs avant d'arriver à l'Annexe au début du *Journal*, la manière dont elle a dû s'accoutumer à vivre à l'intérieur de la cachette, en recluse silencieuse, coupée du monde et devant se faire oublier par lui. L'adolescente raconte aussi ce qu'elle sait de l'extérieur grâce à la radio anglaise, et notamment de ce que les Nazis font subir aux Juifs – et elle en sait beaucoup. Le vendredi 9 octobre 1942, elle s'interroge sur le sort fait aux Juifs dans les camps de l'Est, elle affirme qu'« il est presque impossible de fuir, [parce que] les gens du camp sont tous marqués par leurs têtes rasées et pour beaucoup aussi par leur physique juif », elle suppose que « la plupart se font massacrer. La radio anglaise parle d'asphyxie par les gaz ; c'est peut-être la méthode d'élimination la plus rapide » (p. 57). Le jeudi 3 février 1944, Anne rapporte ainsi une discussion de Jan et des membres de l'Annexe où elle fait état du fait qu'« en Pologne et en Russie, on n'hésite pas à tuer et à gazer des millions de personnes inoffensives » (p. 177).

Ce *Journal* représente aussi, pour l'adolescente qu'elle était, un espace de liberté, probablement le seul, pendant ces deux ans d'enfermement, tant était grande la promiscuité des habitants de l'Annexe : il s'agit à la fois d'un exutoire pour sa « révolte » adolescente, d'une manière de l'exprimer, de la traduire, de l'appivoiser, et d'une échappatoire, d'un moyen de dire ses rêves, ses désirs, de se projeter dans un futur qu'elle juge elle-même improbable. À cela s'ajoutent des réflexions plus abstraites qui témoignent de la maturité intellectuelle de la jeune fille. En définitive donc, *Le Journal d'Anne Frank* s'avère aussi un condensé bouillonnant de la pensée adolescente « car en écrivant [elle] peut tout consigner, [ses] pensées, [ses] idéaux et les fruits de [son] imagination » (p. 241).

Tatiana de Rosnay, Elle s'appelait Sarah³

Elle s'appelait Sarah, de Tatiana de Rosnay, est un roman récent (2006) qui rencontre un franc succès auprès du jeune public. Il met en scène une journaliste américaine, Julia Jarmond, chargée de couvrir la commémoration du 60^e anniversaire de la rafle du Vélodrome d'Hiver de juillet 1942. Lors de cette rafle, les policiers français, non contents d'arrêter les hommes juifs d'origine étrangère, comme l'ordonnaient les directives nazies, ont arrêté pêle-mêle tous les membres de la communauté juive qu'ils ont pu trouver dans Paris et sa proche banlieue, soit essentiellement des femmes et des enfants – beaucoup d'hommes, avertis, s'étaient cachés sans soupçonner qu'on s'en prendrait à leur famille⁴.

1. L'analyse précise du *Journal d'Anne Frank* est proposée par Geneviève Dewulf-Allène dans une étude publiée sur le site du Livre de Poche. – Pour mémoire, un téléfilm illustrant *Le Journal d'Anne Frank* de Jone Jones (France/Grande-Bretagne, 2008) a été retransmis sur France 2 le 7 octobre 2008, suivi d'un documentaire, *Anne Frank : le journal d'après* de Christophe Weber et Laurent Portes (France, 2008) sur les conditions d'écriture, de publication et de diffusion du *Journal*.

2. Pour la genèse du *Journal d'Anne Frank* et les problèmes liés à son édition, je renvoie à la postface de l'édition du Livre de Poche d'Isabelle Rosselin-Bobulesco (p. 345-350).

3. Un site existe à propos du roman : <http://ellesappelaitSarah.over-blog.com>. L'auteur fait des interventions en milieu scolaire.

4. D'après Éric Conan, « le bilan final [des deux jours de la rafle, 16 et 17 juillet 1942] fera état de 13152 arrestations : 3118 hommes, 5919 femmes et 4115 enfants » (*Sans oublier les enfants*, p. 24).

Depuis ce point de vue d'étrangère, qui est celui de l'ignorance à l'égard de ce sinistre épisode de l'Histoire de France, le lecteur est conduit à (re)découvrir le calvaire des familles juives qui furent arrêtées, conduites et enfermées au Vél' d'Hiv', puis dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande pour être finalement déportées à Auschwitz *via* Drancy. Julia Jarmond s'attache en particulier au souvenir d'une petite fille, Sarah, échappée d'un des camps du Loiret. Dans cette trajectoire quasi œdipienne, la journaliste reconstitue, envers et contre tout, l'histoire de la fillette qui se mêle à la sienne. L'intrication des deux vies, distantes de soixante ans, est marquée dans la chair même du texte, jusqu'à la moitié du livre (p. 235), par l'alternance de chapitres en italique consacrés à l'histoire de Sarah, racontés par un narrateur extérieur aux faits (Julia peut-être), et de chapitres en romain consacrés à la vie de Julia, racontés à la première personne.

Le destin de Sarah est un destin proprement tragique. Le récit qui lui est consacré débute de manière très abrupte par l'arrestation familiale : le 16 juillet 1942, à l'aube, la police française fait irruption dans l'appartement des parents de Sarah, situé dans le Marais, quartier de Paris où la communauté juive est historiquement très représentée. La fillette de dix ans enferme son petit frère, paniqué à l'idée de quitter l'appartement, dans un placard secret ; elle est persuadée qu'elle pourra rapidement venir l'en délivrer ou que son père, alors caché, le fera à sa place. Mais elle est emmenée avec sa mère sous les regards moqueurs ou atterrés des voisins et, bientôt, rejointe par son père. Les policiers les convoient jusqu'au Vélodrome d'Hiver, où elle assiste à la déconstruction, l'animalisation progressive de tous les captifs. De là, la petite fille, comme les 4 000 enfants raflés ce jour-là, est ensuite conduite dans l'un des camps du Loiret. Très vite séparée de ses parents déportés à Auschwitz, elle réussit à survivre à des conditions de vie innommables, obsédée par l'idée qu'il lui faut délivrer son petit frère. Elle parvient à s'enfuir avec une autre fillette, Rachel. Toutes deux sont finalement recueillies par un vieux couple. Rachel, malade, est dénoncée par le médecin venu la soigner et arrêtée. Sarah, quant à elle, obtient l'appui sans condition de ses bienfaiteurs, qui l'accompagnent à Paris où, comme un zombie, « incapable de dire un mot », elle retrouve son appartement et le cadavre du petit frère, mort de faim, dans le placard (p. 232-235) : « Au fond de la cachette, elle aperçut un petit corps immobile et recroquevillé, puis le visage chéri, bleui, méconnaissable » (p. 235).

Ici s'arrête l'histoire consacrée à Sarah, sur ce « cadavre dans le placard », cet autre nom du secret familial. Or c'est ce secret, terrible, que partagent les deux familles, celle de Sarah et celle, par alliance, de Julia Jarmond. Au début du roman, la journaliste américaine et son mari, un architecte français, rénovent l'appartement de la grand-mère de celui-ci pour pouvoir y emménager. Cet appartement est aussi celui de la tragédie de Sarah, dont la grand-mère et le père du mari de Julia ont, au retour de la petite fille, été acteurs involontaires et témoins impuissants : on leur avait loué un appartement inoccupé dont ils ne savaient pas qu'il était celui d'une famille juive raflée et, de ce placard dissimulé, l'odeur de la mort n'était pas parvenue jusqu'à eux. Le jeu des symboles est particulièrement fort ici, puisque ignorer l'odeur équivaut à ignorer le sort qui est fait aux Juifs à l'époque et que la découvrir revient à s'enfermer soi-même dans l'irréparable (il est déjà trop tard) et, par ricochet, dans la culpabilité (on n'a rien fait pour empêcher « ça », la mort du petit frère et la Shoah). « Je l'entends encore hurler [...]. Je ne pourrai jamais oublier. Jamais. » Ainsi débute la scène de l'aveu du beau-père de Julia à sa bru, lorsqu'il prend le relais du récit consacré à Sarah pour en raconter une partie de l'épilogue (p. 236-243). Voilà qui en dit long aussi sur le traumatisme indélébile des témoins de la Shoah (le beau-père de Julia avait 12 ans à l'époque des faits).

L'enquête de Julia ne s'arrête cependant pas à ce qu'elle apprend : il lui faut dire, transmettre, dévoiler. Il y a dans ce personnage un véritable *ethos* de journaliste, un désir de savoir et de faire savoir, de briser les tabous. Aussi lève-t-elle ce terrible secret non seulement dans sa propre famille, en prenant le risque de se voir abandonnée par les siens alors qu'elle est enceinte (p. 370-375), mais dans la famille que Sarah s'est reconstruite outre-Atlantique. Sarah est morte ; elle a laissé un fils qui ignore tout du passé soigneusement caché de sa mère, de ses origines juives à la mort de ce petit frère que la fillette a vécue comme un fratricide et dont elle a porté le poids jusqu'à la fin de sa vie, jusqu'à son probable suicide. Julia, non sans mal, met au

jour, pour ce fils ignorant, le secret de sa naissance : elle affronte d'abord le déni (p. 336-339), puis la volonté de savoir (p. 362-369).

Le roman de Tatiana de Rosnay permet au lecteur d'appréhender un morceau sombre et long-temps occulté de l'Histoire, en l'humanisant puisque l'auteur fabrique son récit autour d'une destinée, de la construction – ou plutôt de la destruction – d'une identité individuelle, celle du personnage fictif de Sarah, aux prises avec cette partie de l'Histoire. Il montre aussi la continuité temporelle, les répercussions incessantes de l'Histoire dans la vie de chacun, indépendamment de toute velléité de l'occulter : de manière manifeste ou latente, le secret de famille toujours resurgit¹. Il soulève, enfin, une interrogation sur le devoir de mémoire : l'oubli s'avère à la fois vital et impossible dans le cas de Sarah ; le savoir devient une nécessité, vitale elle aussi, dans le cas de Julia et de la plupart des autres personnages du roman – à qui, cependant, la distance d'avec les événements est permise.

**Éric Conan,
Sans oublier
les enfants**

Sans oublier les enfants, d'Éric Conan, est une enquête historique sur la rafle du Vélodrome d'Hiver et sur l'internement de plusieurs milliers de Juifs (en particulier d'enfants) dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Cet ouvrage vient compléter le roman de Tatiana de Rosnay.

Le travail d'Éric Conan est cependant bien différent : il se présente sous la forme d'une chronologie très précise des camps et mélange témoignages de survivants (victimes, acteurs ou spectateurs de l'époque) et extraits d'archives, autant de documents tirés du réel. De plus, le locuteur, qui ne veut pas interférer sur les événements, se veut neutre, objectif : Éric Conan ne commente pas, il compile. Paradoxalement, le texte est d'autant plus dur et sa lecture particulièrement difficile. Il n'est donc pas recommandé de le faire lire *in extenso* à toute une classe : nous le citons, cependant, abondamment ici et proposons des remarques plus détaillées sur l'avant-propos, dans lequel l'auteur expose la manière de travailler de l'historien en insistant sur la nécessité de la « rigueur la plus stricte ».

**Pierre-Louis Basse,
Guy Môquet –
Une enfance
fusillée²**

Guy Môquet – Une enfance fusillée de Pierre-Louis Basse est un livre inclassable, une sorte de « biographie autobiographique ». L'auteur combine les souvenirs familiaux de Résistance à l'histoire de Guy Môquet, les premiers étant intimement liés à la seconde : à l'instar du jeune résistant et pour des raisons comparables, le grand-père de Pierre-Louis Basse a été interné au camp de Châteaubriant, dont il a pu s'échapper ; quant à la mère de l'auteur, alors adolescente, elle a rapporté aux proches les derniers mots, les dernières traces des 27 fusillés du camp. Ce mélange des deux « petites histoires » qui se rejoignent dans la « grande » est souligné par la présence d'un « album de famille » à l'intérieur du livre, qui présente des photographies de Guy Môquet en regard de celles des parents de Pierre-Louis Basse, ainsi que des photographies prises dans le cadre officiel de commémorations publiques. Cependant, à travers ses allusions autobiographiques, à travers le souvenir de ses réactions d'adolescent face à la mémoire des siens, l'auteur soulève une difficulté, importante pour le présent dossier, liée à la réception complexe, parfois teintée d'incompréhension, d'indifférence, voire d'exaspération, du devoir de mémoire des anciens chez les adolescents.

Cela étant, l'essentiel de l'ouvrage tient à ce qu'il replace dans son contexte la figure de Guy Môquet, jeune communiste du 17^e arrondissement, arrêté pour un acte de désobéissance civile, et qu'il la remette en perspective à l'heure où son « utilisation » ne peut que faire débat... Si Guy Môquet est ici présenté d'une manière poétique comme « un voyou merveilleux », un Gavroche rimbaldien, cette mythification de l'adolescent va de pair avec un récit biographique volontairement épars, qui revient dans l'ordre du souvenir et s'essaie à gommer la dureté d'une vie brève

1. À cet égard, deux livres proposés dans la bibliographie finale, qui lient la question de la Shoah au tabou familial, semblent particulièrement intéressants et très abordables par des élèves de Troisième : *Un secret* de Philippe Grimbert (auquel Olivier Brunet a consacré un dossier, disponible sur le site du Livre de Poche) et *Sobibór*, de Jean Molla, qui aborde le thème du point de vue de la collaboration.

2. Le site des itinéraires de citoyenneté proposé comme ressources pédagogiques par l'Éducation nationale contient un dossier assez complet sur Guy Môquet, et notamment des textes de poètes comme Aragon ou René Char, sur les 27 fusillés du camp de Choseul (http://itinerairedecitoyennete.org/journees/22_oct/).

et tragique. On peut, cependant, reconstruire assez précisément la trajectoire de Guy Môquet depuis l'arrestation de son père jusqu'à son assassinat.

À partir de septembre 1939, en effet, la vie de Guy Môquet change : il prend la place du chef de famille, Prosper, auprès de sa mère et de son petit frère, Serge, car ce père bien-aimé, député communiste du 17^e arrondissement de Paris, est déchu de ses droits civiques et interné à Valence avant que de rejoindre le bagne de Maison-Carrée en Algérie. Si l'adolescent promet d'abord de suivre assidûment les cours du lycée Carnot auquel il est inscrit, s'il profite de la tribune scolaire afin de défendre avec virulence ses camarades juifs contre les discours antisémites de certains lycéens, il finit par abandonner doucement l'école pour la rue.

Il voue à son père une véritable admiration et l'imite en s'engageant plus intensément en politique (il devient d'ailleurs rapidement chef de sa section des Jeunesses communistes du 17^e arrondissement). Entre deux flirts, avec ses camarades, il distribue ou jette des « papillons » communistes aux passants, activité hautement illicite en 1939-1940... Le 13 octobre 1940, il est arrêté sur dénonciation, des tracts en vers plein les poches. Après un interrogatoire musclé, Guy Môquet rejoint la prison de Fresnes, puis celle de la Santé. Il échoue enfin au camp de Choisel à Châteaubriant, alors même qu'il aurait dû être mis en liberté surveillée dès le 23 janvier 1941, comme en témoigne l'ordonnance de la 15^e chambre correctionnelle qui l'a acquitté... Il passe presque un an dans le camp de Choisel avec d'autres prisonniers politiques, et non des moindres (Jean-Pierre Timbaud, entre autres, fusillé le même jour que lui). Pendant cette période, il ne cesse d'écrire aux siens, essayant par là de maintenir une sorte de cohésion familiale. Mais le 22 octobre 1941, selon la loi des otages qui veut que tout acte commis contre les Nazis soit puni en représailles par la mort d'otages politiques, il est fusillé, à l'instar de 26 autres internés du camp de Choisel. Son petit frère Serge meurt de chagrin, sa mère se tue en voiture quinze ans plus tard.

Nous sommes face à un tragique quasi kafkaïen : l'injustice est flagrante, mais la justice n'a que faire de se contredire...

Aucune des lectures ici proposées ne laisse indemne. Il s'agit de faire en sorte que l'émotion ne vienne par trop entraver une réflexion nécessaire sur la manière dont on peut *transmettre l'indicible*, au double sens de ce qui n'est pas dit par les enfants et de ce qui n'est pas avouable et qu'il faut pourtant dire, une réflexion aussi sur ce que les faits rapportés dans les œuvres disent de l'humain universel pris dans cette période si particulière de la vie et de l'Histoire.

La représentation de la guerre dans les œuvres du corpus

Proposition d'activité

Si la Deuxième Guerre mondiale semble bien connue des élèves, ils n'en ont souvent qu'une vision parcellaire. Il s'agit donc de gommer méconnaissance et confusions en travaillant conjointement avec le professeur d'histoire-géographie et en faisant faire aux élèves des recherches sur la chronologie des événements. Ces recherches pourraient concerner la France occupée et les persécutions des Juifs en Europe, notamment en Allemagne, aux Pays-Bas et en France (voir la rubrique « Repères historiques » à la fin du dossier).

Une guerre oblique

La guerre est abordée de manière oblique dans notre corpus. De guerre classique, de fronts, de champs de bataille, d'opposition claire entre deux armées, il n'est pas question directement. Cela n'existe qu'en arrière-plan, dans le lointain, à travers les commentaires d'Anne Frank dans son journal à propos de ce qu'elle entend à la radio sur la progression des Alliés, le recul des forces nazies, ou lors des bombardements qui effraient régulièrement les habitants de l'Annexe.

La Seconde Guerre mondiale donne à la notion de guerre de nouveaux contours : il n'y a, dans nos textes, d'armée visible que celle des vainqueurs et de ceux qui collaborent avec eux. Ce qu'on nous montre, c'est l'envahissement après une défaite, quelque chose qui tient plus d'un après-guerre que de la guerre elle-même, mais que, illusion rétrospective oblige, nous ne pouvons lire ainsi, puisque nous connaissons la fin des événements, que nous savons la Libération des territoires occupés...

Dans cette perspective, la guerre est partout et partout elle contraint. Elle réduit la liberté jusqu'au néant, fait éclater les structures traditionnelles de la nation, de la famille, de la psyché même, en enfermant les civils dans la peur, en restreignant petit à petit leur « espace vital ».

L'éclatement de la nation

Les symboles de la guerre (et de fait la guerre elle-même) envahissent l'espace public, la ville, par exemple. Après le 14 juin 1940, après un exode massif de la population française, les uniformes allemands prolifèrent dans Paris. « Le 14 donc, à Paris, artilleurs allemands, infanterie, voitures et motos défilent. Place de Clichy, la célèbre brasserie *Le Wepler* devient très vite le quartier général de la gastronomie pour les officiers allemands. [...] Ce sera l'une des tables préférées de cet homme que le Reich a envoyé comme ambassadeur à Paris : Otto Abetz... [...] Derrière en effet, vers l'avenue de Clichy qui peut conduire à la porte de Saint-Ouen, patrouillaient toujours des policiers français : à défaut d'être invités à la table des Allemands, du moins peuvent-ils assurer leur protection¹ ! » La population se voit donc dépossédée de sa cité, spoliée de sa polis, de son espace public.

En creux, elle doit aussi assurer sa subsistance, lors même que l'ennemi s'offre de prodigieuses libations : l'effort de guerre commun à tous est sensible dans les restrictions alimentaires des civils, que symbolisent les cartes d'alimentation évoquées dans toutes les œuvres, parce qu'ils sont les vaincus, les autres les vainqueurs. Ce sont les Juifs évidemment qui sont accusés d'être les principaux pourvoyeurs du marché noir...

La nation envahie, quelle qu'elle soit, ne fait pas front face à l'envahisseur nazi. Tout se passe comme si, parmi les vaincus, il en était de plus vaincus encore. Pour le dire autrement, le corps étranger qui s'est introduit dans le pays dissout l'unité de la population : une partie du peuple est stigmatisée et sert de bouc émissaire à la défaite et à la situation dans laquelle se retrouve l'ensemble du pays.

En France, à partir de septembre 1939, le Parti communiste est interdit et les communistes regardés d'un mauvais œil, au point pour certains d'être arrêtés, comme Guy Môquet ou son père, au point, après la capitulation, de servir d'otages qu'on abat en représailles, comme les 27 fusillés de Châteaubriant.

Les actes les plus frappants sont les restrictions des libertés pour les Juifs, qui valent aussi bien pour les Pays-Bas que pour la France ou tous les autres territoires occupés par les Nazis puisqu'ils entrent dès leur arrivée. Anne les résume ainsi au début du *Journal* : « À partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des Allemands, et nos misères, à nous les juifs, ont commencé. Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement fut de plus en plus restreinte. Les juifs doivent porter l'étoile jaune ; les juifs doivent rendre leurs vélos, les juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite » (p. 15-16).

La guerre, de biais, phagocyte la nation. Le déséquilibre des forces adverses s'en voit compliqué et accru : l'ennemi n'est plus clairement discernable, manifestement identifiable. Les dénonciations, évoquées dans toutes les œuvres, vont bon train, ainsi que la collaboration passive dont témoignent les regards de ceux qui n'ont « rien à craindre », Parisiens apathiques ou hostiles qui observent, par exemple, le passage des familles arrachées à leurs appartements après la rafle du Vél' d'Hiv' : « La plupart n'avaient aucune expression. C'étaient des visages sans compassion. Ils suivaient le cortège du regard sans dire un mot. [...] Un homme se mit à rire en les montrant du doigt. Il tenait un enfant par la main. L'enfant aussi riait. » (*Elle s'appelait Sarah*, p. 90). Toute la population n'est pas complice, tous ne restent pas aussi indifférents au sort des Juifs : il suffit de penser aux quatre anges gardiens de l'Annexe et au couple Dufauré qui sauve et soutient Sarah.

Comment faire autrement que de se soumettre? « Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté; c'est tout au plus un acte de prudence¹ », affirme Rousseau. Les civils ne peuvent se défendre contre un pouvoir arbitraire fondé sur la puissance physique, en l'occurrence militaire et policière, aidée en sous-main par des adjouvants invisibles, « dormants ». Comme le soulignent les œuvres du corpus, les minorités juives et marquées politiquement à gauche² voient peu à peu se restreindre leurs libertés dans l'espace public : bien qu'appartenant de plein droit à la nation initiale, elles sont désignées comme les ennemis et traitées comme tels, bridées, infantilisées derrière une série d'impératifs auxquels ils doivent se conformer pour survivre.

La restriction de l'espace privé

Ces minorités, notamment la minorité juive qui n'a pas la culture de la « guérilla » urbaine comme peuvent l'avoir les groupes politisés, sont acculées, contraintes de se replier dans ce qui leur reste, l'espace privé pour rester – ou tenter de rester – en vie.

Ainsi Otto Frank décide-t-il d'abord de fuir l'Allemagne nazie avec sa famille en 1933 afin d'éviter aux siens le sort réservé à la communauté juive. La famille Frank émigre aux Pays-Bas, espérant que ce pays reste la terre d'asile qu'il avait été pendant la Première Guerre mondiale; mais les Pays-Bas sont envahis en mai 1940 et capitulent, laissant toute latitude aux Nazis de mettre en place les mesures antijuives qui sous-tendent leur régime. Il est trop tard pour émigrer de nouveau; Otto Frank organise sur place la survie de sa famille en créant une cachette, « l'Annexe », dans les locaux de son entreprise qu'il confie à un prête-nom : c'est là, dans cette cellule quasi-utérine, que vivront les Frank ainsi que les Van Pels et Fritz Pfeffer, jusqu'à ce que même cet espace privé – au point d'en être secret – soit à son tour investi par l'ennemi et vidé de ses habitants.

Car les ennemis, les vainqueurs, n'ont plus de limites et envahissent même les intérieurs. La prudence, le sang-froid, la vision à long terme d'Otto Frank sont faits rares : la plupart des civils semblent pris de court et paralysés par la peur, enfermés en eux, quand pénètre l'ennemi dans ce lieu d'intimité qu'est la maison. En témoigne la terrible scène augurale de l'arrestation de la famille de Sarah, dans le roman de Tatiana de Rosnay, lors de laquelle la mère « semblait vide, glacée, incapable de bouger », lors de laquelle « la fillette n'avait jamais lu autant de peur sur le visage de sa mère » (p. 15).

L'internement dans les camps

Déchus de leurs libertés, dépouillés de leurs biens, les Juifs et les prisonniers politiques sont concentrés, comme des parias, dans des camps, lieux qui les isolent du reste de la population. Tout ce qu'ils peuvent y vivre, y subir, est dérobé au regard du monde. La loi du plus fort règne. La guerre, en tant que conflit opposant deux forces, n'a plus de sens : elle devient exercice pur et simple de la force des puissants sur les autres, désarmés, exercice pur et simple de sadisme.

Dans les œuvres du corpus, il est essentiellement question du camp d'internement de prisonniers politiques de Choisel, où les conditions de vie semblent à peu près acceptables, et des camps d'internement juif du Vél' d'Hiv', Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Drancy, tous trois évoqués comme des lieux surpeuplés, où maladies, parasites et sévices sont monnaie courante. Dans

1. Émile Rousseau, *Du contrat social*, 1762 (livre I, chapitre III).

2. Mais il en est d'autres : tziganes, homosexuels, handicapés et, du côté politique, gaullistes et autres détracteurs du régime nazi ou des régimes collaborationnistes.

le premier, si les actions des prisonniers sont relativement empêchées, leur pensée reste libre, comme le montrent notamment les jeux d'écritures auxquels se livrent les prisonniers (voir, par exemple, le poème de Guy Môquet à son ami Claude Lalet, p. 127). En ce qui concerne les camps de concentration juifs, nous allons le voir, il en va bien autrement : l'occupant envahit, corps et âme, toute l'intimité des êtres (les femmes subissent « des fouilles gynécologique et anale, pour voir si elles avaient caché quelque chose », *Sans oublier les enfants*, p. 73, les enfants sont laissés souillés) et les enferme dans leur esprit, gagné, subitement ou peu à peu, par la folie.

On le voit, les œuvres choisies embrassent la problématique de la guerre sous le prisme de ce qu'on appelle aujourd'hui les « dommages collatéraux », sous le prisme des vexations ou des sévices subis par ceux qui n'apparaissent pas dans les guerres traditionnelles. Nos textes renvoient donc clairement à la dialectique de la victime et du bourreau.

L'enfant dans la guerre

De cette violence, l'enfant est témoin. Si s'interroger sur cette figure, ce qui la définit, la constitue, pose en soi des difficultés, l'associer aux problématiques précitées de la Deuxième Guerre mondiale en fait, sans conteste possible, une figure exemplaire du pathétique, voire du tragique, parce que sa faiblesse ne peut que susciter la compassion du lecteur, parce que ce que l'on fait subir à un enfant est irréversible et s'inscrit pour jamais, fatalement, dans tout son être. L'enfant dans la guerre est de toute façon une victime ; l'enfant, dans cette guerre et dans ces œuvres, est une victime qu'on accuse, qu'on rend coupable de ses seules origines juives et/ou qu'on rend témoin de l'immonde – de ce qui n'appartient/ne devrait pas appartenir au monde. Cela fait souvent de lui une figure proche de celle d'Iphigénie, victime impuissante, sacrifiée sur l'autel d'ambitions supérieures et obscures.

Proposition d'activité

Il semblerait judicieux de travailler avec les élèves sur l'histoire du mot « enfant » (d'après l'article « enfant » in *Le Robert – Dictionnaire historique de la langue française* sous la direction d'Alain Rey) afin d'en souligner la complexité historique et la polysémie : rapporté à leur lecture des œuvres, ce questionnement sémantique permettrait d'organiser le cours.

L'enfant dans la guerre : un retour à l'*infans*

Le mot « enfant » a été emprunté au latin *infans* plutôt que *puer* ou son équivalent féminin *puella*, qui désignaient l'enfant de 6 à 15 ans, plutôt encore que *liberi* qui qualifiait les enfants par rapport aux adultes. Or *infans* se rapportait initialement à « celui qui ne parle pas », soit qu'il ne possède pas la maîtrise du langage ni, partant, celle de la réalité (il ne peut/ne sait pas parler ni nommer les objets du monde), soit qu'on ne considère pas sa parole ou son ébauche de parole comme digne d'intérêt (il ne doit pas parler, il n'en a pas le droit), comme si l'enfant n'était finalement pas (encore) tout à fait un Homme. Le mot a aujourd'hui envahi le champ sémantique laissé vacant par les termes latins cités plus haut et qui n'ont pas été conservés. Il renvoie donc à un vaste état qui va de la naissance à l'adolescence. N'empêche : un mot conserve toujours son acception étymologique, même en toile de fond. Dans la problématique du récit de guerre qui est la nôtre, comment dire, faire dire ou suggérer ce qui demeure « infra-verbal » chez un enfant ?

Tant qu'on en reste à la fiction à la troisième personne, on peut évidemment inventer, imaginer ce qui se passe dans la tête d'un personnage : c'est un artifice propre à la littérature qui, paradoxalement, la rend plus réaliste. Dans le roman de Tatiana de Rosnay, un narrateur prend en charge l'histoire de Sarah, adoptant fréquemment le point de vue de la fillette, jusqu'à la découverte du corps du petit frère dans le placard, moment crucial où la destinée de la petite fille bascule définitivement dans le tragique puisqu'en toute innocence, elle a laissé mourir son frère (quel que fût son choix d'ailleurs, elle se serait sentie coupable). Le roman semble atteindre un point de rupture où il n'est plus possible de « se mettre à la place de » tant le récit touche à l'horreur : seul est éloquent, parce qu'il dit l'impossibilité de mettre des mots sur les choses, le

silence effrayant de Sarah, qui conserve le secret de la mort de son petit frère jusqu'à la fin de sa vie. Ce silence est d'ailleurs mis en scène comme s'il s'agissait d'un discours : souligné par tous les gens qui ont rencontré Sarah au cours de sa vie, son propre fils compris qui découvre l'insoupçonnable vérité grâce à Julia Jarmond : « Merci, finit-il par dire, merci de m'avoir tout raconté » (p. 368).

De fait, face au réel, on se heurte au silence terrible des enfants, dont on n'a qu'un point de vue externe : ils ne peuvent/savent/veulent pas s'exprimer, ou ressassent des mots, les mêmes, qui n'ont plus de sens parce qu'ils ne renvoient plus à aucune réalité. Les témoignages cités dans *Sans oublier les enfants* d'Éric Conan le soulignent avec une force accablante. Celui d'Annette Monod à l'arrivée des enfants du Vél' d'Hiv' à Beaune-la-Rolande, par exemple : « Je me souviens d'une petite fille toute seule, accompagnée de son petit frère, qui ne savait dire qu'une chose : qu'elle habitait au "15 bis" » (p. 39) ; ou celui d'Adélaïde Hautval, à propos des enfants malades placés à l'infirmerie du camp de Pithiviers : « Il y en a parmi eux quatre qui resteront jusqu'au départ [...], quatre épaves. Ils sont devenus muets, ne répondent à aucune question. Jamais on ne voit s'épanouir sur leurs figures le plus léger des sourires. » (p. 121) ; ou encore celui d'Odette Daltroff, recueilli initialement par Serge Klarsfeld, commentant, à Drancy, l'arrivée des enfants des camps du Loiret : « À un petit garçon, auquel nous essayons par tous les moyens de faire dire [son nom], il répète inlassablement : "Mais je suis le petit frère de Pierre." » (p. 190).

La guerre terrasse les enfants par sa violence ; elle les renvoie, mutiques, à un statut « infra-verbal », que, pour beaucoup, ils sont censés avoir dépassé¹.

L'identité flottante de l'enfant

Proposition d'activité

Il serait intéressant d'étudier ici le paratexte des œuvres, notamment les titres et les premières de couverture, pour saisir la manière dont les auteurs présentent leurs héros, les exhumant ou non de la foule des victimes.

D'autres problèmes, qui font écho à des éléments présents dans les œuvres, sont soulevés par les sens actuels du terme. Le mot laisse ainsi une carence en termes de différenciation sexuelle : le féminin « enfante » ayant très tôt disparu, « enfant » est aussi bien utilisé pour les filles que pour les garçons. Jusqu'à l'adolescence, il ne semble pas nécessaire d'établir de distinction entre les sexes ni, de fait, d'individualiser l'enfant.

Pourtant, en observant les **titres des œuvres**, on se rend compte que trois d'entre elles mentionnent au moins un prénom qui donne une identité sexuelle claire au personnage et que ce nom est particulièrement signifiant.

- Pour ce qui est du roman, *Elle s'appelait Sarah* marque la nécessité de *nommer* l'héroïne éponyme, de la faire sortir de l'anonymat du pronom personnel « elle » ; l'absence de nom de famille indique implicitement la déperdition des repères familiaux pour l'héroïne durant toute sa vie².
- En ce qui concerne *Le Journal d'Anne Frank*, il semble qu'il soit impossible de dissocier le mot « journal » du nom de son auteur, à tel point qu'on inclut le nom de l'auteur dans le titre.
- Quant à Guy Môquet, son patronyme complet correspond au titre du livre de Pierre-Louis Basse, suivi d'un sous-titre renvoyant à la tragédie du personnage, *Une enfance fusillée*.

Pour ces trois œuvres, la **première de couverture** ajoute encore à l'individualisation de la figure invoquée : il s'agit de photographies (seule celle du roman de Tatiana de Rosnay ne renvoie pas « réellement » au personnage fictif du livre – et pour cause ! –, il s'agit de la photographie d'une

1. Nous renvoyons ici au *Labyrinthe de Pan*, de Guillermo del Toro, qui se passe pendant la guerre d'Espagne et qui propose une lecture intéressante de la psyché infantile face à l'insupportable : l'enfant traduirait la réalité dans un imaginaire qui lui est propre, le merveilleux, pour la rendre supportable, pour l'appriivoiser (c'est le même mécanisme qui est évoqué de manière joyeuse et ludique dans *Alice au pays des merveilles* de Lewis Carroll) et s'enfermerait dans ce système de représentations. Cela le condamne à une forme de schizophrénie. Mais la folie des enfants n'est-elle pas sous-jacente dans nos œuvres ?

2. En outre, le titre fait explicitement référence à une chanson célèbre de Jean-Jacques Goldman qui évoque la Shoah.

petite fille espagnole prise dans les années 1980 par Ouka Leele de l'agence VU). Sur les trois portraits en plan rapproché, l'expression des visages varie, mais toutes les représentations ont en commun de montrer des regards qui fixent l'objectif, qui l'affrontent, comme elles affrontent leur destin.

A contrario, le collectif « les enfants » employé par Éric Conan dans *Sans oublier les enfants* témoigne d'une insistance volontaire sur le nombre et, peut-être, d'une volonté de ne pas dissocier ces enfants-là de ceux qui sont restés. On peut y voir aussi une allusion au fait que c'est bien sans considération de leur identité, de leur sexe, de leur âge que « les enfants » sont traités dans les camps du Loiret, tous mélangés, tous rasés. La première de couverture de souligner encore le nombre et l'indifférenciation des enfants par la reproduction d'une eau-forte de Georges Horan, interné à Drancy, datant de 1942 et intitulée *Arrivée au camp de Drancy d'enfants provenant de Pithiviers*. Cette eau-forte esquisse des silhouettes d'enfants sans visage, ratatinés sous le poids de leur paquetage (de leur expérience?), dominés et conduits par un militaire, probablement un gendarme français, dont la taille est d'autant plus écrasante comparée à celle des enfants, qu'elle est grandie par le fusil qui fait corps avec le personnage. L'individualisation des enfants se fait plus tard, dans le livre, dans la récurrence terrible d'une formule funèbre concernant les petits morts des camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Cette formule, à la neutralité quasi légiste, est ainsi construite : heure du décès, identité du mort, âge et lieu de naissance, lieu et cause du décès/lieu de l'inhumation ou mention d'un enterrement dans une « fosse commune ». Ainsi, le 27 juillet 1942 : « À 17 heures, Gisèle Gertler, de la baraque n° 4, 3 ans, née le 5 décembre 1938 à Maisons-Alfort, meurt à l'hôpital de Beaune-la-Rolande où elle était entrée le jour même. Elle sera inhumée au cimetière de Beaune-la-Rolande. Une inscription sur sa tombe la présente comme une « victime de la barbarie hitlérienne » » (p. 62).

La trahison des adultes

L'enfant existe essentiellement par rapport aux adultes. Cela l'inscrit logiquement dans une relation d'infériorité à l'égard des plus âgés : qu'il s'agisse de dépendance ou de soumission, d'un rapport de nécessité ou de tyrannie, l'enfant est à la merci de l'autorité qui commande (ou devrait commander) et dont la légitimité tient à une plus grande expérience du monde, à un « savoir supérieur » (ou censé l'être) à celui que lui-même peut posséder.

À l'heure de la guerre, où beaucoup d'adultes ne comprennent plus le monde dans lequel ils vivent, où l'expérience est insuffisante pour affronter, comme il le faudrait, une réalité inédite, est-ce que cette opposition a encore un sens ? Est-ce que les enfants restent des enfants alors qu'ils sont en situation d'égalité avec l'adulte devant le monde ? Ainsi, dans la scène de l'arrestation du roman de Tatiana de Rosnay, que nous avons déjà évoquée, le rapport adulte/enfant s'inverse-t-il. Le regard de Sarah sur sa mère tétanisée se fait soudain contempteur : « Elle aurait voulu repousser sa mère, la voir se tenir bien droite, la voir fixer ces hommes avec assurance au lieu de se recroqueviller, au lieu d'avoir le cœur qui cogne dans la poitrine, comme un animal effrayé. Elle aurait voulu que sa mère soit courageuse » (p. 16). L'autorité des parents est anéantie : contraints d'obéir eux-mêmes à une instance supérieure, ils se voient réduits à un statut d'enfants. Spectateurs de cette destruction, les enfants perdent leurs références et leur foi dans la légitimité de l'autorité de l'adulte : les voilà à devoir affronter le monde seuls.

D'après *Sans oublier les enfants*, l'abdication des parents est infiniment plus complexe : on sépare de force parents (essentiellement des mères) et enfants dans les camps du Loiret sous le prétexte relayé par l'administration française que « les parents sont envoyés à l'avance pour préparer le camp. La plus grande sollicitude sera mise en œuvre pour que les conditions de vie pour ces enfants soient les meilleures possibles¹ ». On envoie effectivement les parents dans les camps d'Europe de l'Est via Drancy, tandis que les enfants restent provisoirement dans les camps du Loiret. En dépit des protestations administratives, personne ne semble dupe sur le sort qui les attend et les départs donnent lieu à des scènes effroyables : à Pithiviers, par exemple, selon Adélaïde Hautval, « le plus terrible des départs est celui du 2 août 1942 : on sépare les parents des enfants. Ces derniers doivent rester au camp. On se représente ce que cela signifie lorsqu'on sait

1. Lettre de la préfecture d'Orléans citée par Adélaïde Hautval (p. 82).

qu'il y en avait 1 200. Seuls les enfants au-dessus de 15 ans peuvent accompagner leur famille. Scènes abominables. On arrache de force les enfants aux parents. Une femme à moitié folle vient enlever son bébé malade à l'infirmierie. J'ai vu ce jour-là pleurer plus d'un gendarme » (p. 81-82). Ou, quelques jours plus tard, le 6 août 1942, à Beaune-la-Rolande, d'après le témoignage de Joseph Weismann : « Des hurlements de bêtes, comme je n'en avais jamais entendu, poussés par les mères qui se roulent par terre, se tapent la tête contre le sol. Et les enfants, affolés, pris de panique en les entendant qui se mettent à hurler aussi, qui font pipi. Une scène terrible qui me hante encore. [...] Avec, instinctivement, le sentiment d'une situation de non-retour. Le lendemain régnait dans le camp un désarroi indescriptible. Les petits erraient, pleurant, la morve au nez, les fesses de plus en plus sales, désemparés. [...] La mort valait peut-être mieux que cette détresse. Je crois qu'il y a un degré dans l'interdit : faire ça à des enfants... » L'adulte ne peut plus remplir le devoir qui est sien à l'égard de l'enfant, parce qu'on l'en empêche. L'abandon ou le soupçon d'abandon le rend coupable malgré lui : l'enfant, son enfant, est réduit à un état bestial. La parole n'a plus de sens, le cri même plus d'efficacité. Le tragique de la réalité, ici décrite, dépasse tout ce que la fiction pourrait raconter (et sans doute ne le ferait-elle pas...).

À ces témoignages qui montrent l'horreur de la séparation, font écho les cris pathétiques des Reines dans *Les Juives* de la pièce de Robert Garnier (1583) dont Nabuchodonosor, par vengeance, enlève puis sacrifie les enfants :

Ô malheureux destins! O fière cruauté!
 Déplorable grandeur! Chétive royauté!
 Que la mort n'a plutôt dévidé notre vie!
 Que n'a notre pauvre âme été plutôt ravie!
 On vous emmène, enfants, on vous emmène hélas!
 Et vous ne serez plus pendants entre nos bras
 Nous baisotant le sein de caresses mignardes,
 Et tirant nos cheveux de vos mains frétilardes,
 Parlant votre enfantin, et les heures passant
 Avec vos compagnons en ébat innocent.
 Que nous baisions vos yeux et vos boucles tendrettes,
 Hélas! Vous nous laissez à ces rives seulettes¹.

La situation est rigoureusement inverse : les reines restent tandis que leurs enfants leur sont arrachés. Mais le déchirement traduit une même douleur, viscérale.

Que faire encore de ceux parmi les adultes qui trahissent leur devoir à l'égard des enfants en ne s'acquittant pas/plus du soin qu'ils doivent leur porter ou qui font en sorte que les besoins vitaux des enfants ne soient plus satisfaits? Que faire de ceux qui profitent de leur supériorité pour les traiter comme des animaux, des objets, « des pièces » que l'on peut aisément manipuler? Là encore, la réalité dépasse la fiction. Un survivant de Beaune-la-Rolande raconte une scène qui l'a particulièrement marqué et qui témoigne de l'attitude de certains adultes à l'égard des enfants dont ils avaient, pourtant, la charge dans les camps : « J'avais de très beaux et longs cheveux blonds. Après quelques gifles, en pleurs, j'entends encore le gendarme, ou le douanier [français donc] – il avait un uniforme –, dire : “Celui-là, je vais lui faire le dernier des Mohicans.” Je revois encore très précisément sa figure penchée sur moi, avec ses moustaches. Il a coincé ma tête entre ses jambes et, avec sa tondeuse, m'a fait, du front à la nuque, un boulevard sur le crâne, en laissant des cheveux pendre des deux côtés. J'avais honte, c'était une humiliation. [...] Je n'étais d'ailleurs pas le seul dans ce cas-là. Ils s'amusaient à dessiner des formes avec nos cheveux. Quelques jours plus tard, une femme a égalisé en me coupant ce qui restait avec des ciseaux. » Le corps de l'enfant, que l'on considère aujourd'hui comme quelque chose de sacré, d'intouchable, devenait ici le lieu « d'amusement », de jouissance sadiques de la part d'adultes.

Une interrogation sur la filiation

Quel que soit son âge, l'enfant s'inscrit dans une perspective filiale : même adulte, on reste toujours « l'enfant de ». Cela entraîne un questionnement sur l'idée de transmission d'une culture, d'une religion... Est-il possible d'échapper à sa culture? Est-ce souhaitable? La question se pose-t-elle seulement quand on risque sa vie?

C'est là un conflit douloureux qui innerve l'histoire de Sarah dans le roman de Tatiana de Rosnay, puisque la petite fille accepte (a-t-elle vraiment le choix?) d'être recueillie et cachée par des chrétiens, dont elle endosse et conserve apparemment les traditions – en gardant jusqu'au bout le secret sur sa propre culture.

Anne Frank entretient une relation paradoxale à l'égard de la culture transmise par ses parents. Du point de vue de la religion, elle revendique sans conteste son identité juive, mais elle entretient un rapport ambigu avec la foi, tantôt refusant l'idée de Dieu, tantôt remerciant Dieu de lui épargner le sort des autres membres de sa communauté. Surtout, elle s'émancipe de la figure maternelle : « Je ne peux pas m'imaginer une vie comme celle de Maman, de Mme Van Daan et de toutes ces femmes qui font leur travail puis qu'on oublie, je dois avoir une chose à laquelle je peux me consacrer, en plus de mon mari et de mes enfants! Oui, je ne veux pas, comme la plupart des gens, avoir vécu pour rien. Je veux être utile ou agréable aux gens qui vivent autour de moi et qui ne me connaissent pourtant pas, je veux continuer à vivre même après ma mort! Et c'est pourquoi je suis si reconnaissante à Dieu de m'avoir donné à la naissance une possibilité de me développer et d'écrire, et donc d'exprimer tout ce qu'il y a en moi! » (p. 241). Inversement, Guy Môquet reprend à son compte les charges de son père, qu'il s'agisse de la politique ou de la famille.

Les problématiques propres à l'adolescent dans la guerre

S'interroger sur « l'adolescent », cet « être qui grandit », soulève d'autres problèmes : ceux de l'accession à la pleine conscience de soi et de la possibilité de l'affirmation de ce moi face au monde, quand ce monde est troublé.

Anne Frank, l'émancipation impossible ?

Le Journal d'Anne Frank propose une vision complète de l'adolescence, telle qu'on la connaît ou la caricature parfois : il témoigne du passage douloureux au « devenir soi ». Pourtant, coincée, empêchée d'agir puisqu'à l'instar de sa famille et des autres occupants de l'Annexe, la jeune fille ne peut pas sortir, Anne Frank propose de la révolte adolescente une révolte essentiellement intellectuelle : avant Peter, son espace d'émancipation à l'égard de l'autorité parentale est *Le Journal*, dont le premier lecteur, tragique ironie, est pourtant son père, dont on sait qu'il a initialement coupé les passages « sulfureux », concernant la crise d'adolescence d'Anne, le rapport conflictuel avec la mère et la sexualité, comme s'il s'agissait de tabous...

Or Anne Frank s'affirme clairement contre l'héritage maternel : dans la version intégrale du *Journal*, la relation des conflits avec sa mère est très prégnante et le jalonne de bout en bout. Il en va autrement avec son père qu'elle adule jusqu'au moment où elle passe du statut d'enfant à celui de « petite femme », où elle se sexualise en flirtant avec Peter, liquidant par là son « complexe d'Électre ». Elle écrit alors une véritable déclaration d'indépendance dans une lettre adressée à son père et reproduite dans *Le Journal* le vendredi 5 mai 1944 : « Je sais que je suis une personne autonome et je ne me sens pas responsable pour un sou vis-à-vis de vous. [...] Maintenant je veux aussi poursuivre mon chemin moi-même, le chemin que je juge bon. Tu ne peux et ne dois pas considérer que j'ai quatorze ans, toutes les épreuves m'ont mûrie, je ne regretterai pas mes actes, j'agirai comme je crois pouvoir le faire! » (p. 271).

Guy Môquet et la figure d'Antigone

D'emblée, Guy Môquet fait figure d'Antigone. Loin de remettre en question les actes des siens, il les soutient et les parachève : non seulement il accomplit son devoir filial en défendant auprès du président de la République, Édouard Herriot, son père emprisonné (p. 38), mais il s'inscrit aux Jeunesses communistes, perpétuant par là le communisme familial, et s'oppose à une raison d'État, qu'il juge scandaleusement inique, en organisant des actes de désobéissance civile avant que d'être condamné.

Pierre-Louis Basse associe d'ailleurs les deux figures en insistant sur l'attachement que chacune porte au devoir filial qu'elle se donne : « Nous venons au monde avec les nôtres. Nous repartons avec eux, même sans eux. N'est-ce pas l'amour qui l'emporte aux dépens de l'injustice, dans le cri d'Antigone, lorsqu'elle descend vers sa propre tombe ? “ Sous la terre, qui me garde à jamais, où je pars rejoindre les gens de ma famille [...]. C'est moi qui descends la dernière, la plus durement traitée de beaucoup, avant qu'il m'ait été donné de vivre ma vie.” “Au moins en partant j'ai le ferme espoir / Que lorsque je serai là-bas, j'aurai l'amour de mon père, ton amour, / Ma mère et ton amour frère chéri...” »

Au-delà, c'est une interrogation sur la légitimité des actes commis au nom de la patrie, (instance étymologiquement liée au père) qui réunit Guy Môquet et Antigone, et le courage de dénoncer, d'aller contre ces actes, quand l'adolescent les trouve injustes.

Transmettre l'indicible : une « guerre des mémoires » ?

Comment dire ?

Quatre manières bien différentes de dire l'Histoire sont ici proposées aux adolescents. Trois d'entre elles, qui s'attachent à des individus, proposent une démarche fondée sur une vision subjective (la leur) des événements.

- *Le Journal d'Anne Frank* est un journal emblématique, devenu un « classique » de la littérature de la Shoah : tous les adolescents le connaissent ; quand ils ne l'ont pas lu, ils savent de quoi il est question. *Le Journal* propose un témoignage d'adolescente contemporaine et victime de la Shoah. Comme tout témoignage, il coïncide avec une vision subjective de la réalité ; comme tout témoignage, son propos paraît bien difficilement contestable¹. Comme tout journal, il n'a pas été écrit pour être publié : Anne Frank écrivait pour elle, d'abord, à cette amie imaginaire (« chère Kitty ») à qui ce journal est adressé sous forme de lettres ; même quand l'adolescente décide de le reprendre dans le but d'en faire un témoignage de la manière dont elle a vécu la guerre, elle ne le donne pas (ou par petites bribes) à lire à ceux qui auraient pu être ses premiers lecteurs. C'est donc à une écriture personnelle, « pour soi », à laquelle le lecteur a aujourd'hui accès, par les hasards malheureux de l'Histoire. Outre la qualité littéraire indéniable du travail d'Anne Frank, on lit aussi, surtout *Le Journal* dans une volonté de savoir *directement*, « comme si on y était », ce qui se passait à l'époque.
- *Guy Môquet, une enfance fusillée* se donne à lire comme un florilège de souvenirs. Pourtant, on retrouve épars des témoignages d'époque et des documents (notamment les lettres de Guy Môquet, concentrées au cœur du livre) : c'est volontairement que Pierre-Louis Basse n'a pas construit son ouvrage avec la rigueur de l'historien, mais avec l'émotion de l'homme bouleversé. En montrant ses propres affects, il s'engage dans son écrit et offre un point de vue subjectif sur les événements. Il est en sympathie avec les hommes dont il parle et ne laisse de créer, par ricochet, un sentiment de pitié, de compassion pour ceux-ci chez son lecteur.
- La démarche romanesque adoptée par Tatiana de Rosnay s'émancipe partiellement du réel : nous sommes bien dans la fiction, Sarah n'a jamais existé ; mais le cadre de l'histoire, lui, est bien réel. L'Avant-propos, sous ses dehors ritualisés, est d'ailleurs très explicite à ce sujet : « Les personnages de ce roman sont entièrement fictifs. Mais certains des événements décrits ne le

1. Cela n'a pas empêché certains de s'interroger sur l'authenticité du *Journal*, accusant Otto Frank d'en être l'auteur réel. Certaines théories négationnistes vont plus loin, remettant en question l'existence même de l'Annexe. Je renvoie, pour plus de détails, à la postface d'Isabelle Rosselin-Bobulesco, p. 347-350.

sont pas, notamment ceux survenus pendant l'été 1942, sous l'Occupation, et en particulier la rafle du Vél' d'Hiv' qui eut lieu le 16 juillet en plein cœur de Paris. Ce livre n'est pas un travail d'historien et ne prétend pas l'être. »

L'intention de Tatiana de Rosnay est d'utiliser la fiction pour rendre « hommage aux enfants du Vél' d'Hiv' qu'on ne revit jamais ». L'auteur prête sa voix aux morts le temps d'un roman dont elle sait qu'il ne peut que toucher le lecteur et le contraindre, avec douceur, à regarder l'Histoire. La fiction devient ici, de manière nécessaire sans doute, une arme de manipulation.

- La démarche de l'historien qu'adopte Éric Conan dans *Sans oublier les enfants* est bien différente : « présenter, avec un minimum de commentaires, ce qu'il est possible aujourd'hui de savoir avec certitude au sujet de ces événements » (p. 15). Autrement dit, tout ce qui a été compilé, parfois difficilement¹, tout ce qui est rapporté, témoignages compris, est authentifié soit par un « document administratif », soit par la concordance « d'au moins deux témoins ». On voit les précautions de l'auteur qui ne veut pas, à l'heure des théories négationnistes, qu'un seul des éléments relatés puisse être mis en cause et risquer de disqualifier tout le reste : il souligne « l'importance, aujourd'hui, d'un récit qui soit irréfutable » (p. 16). C'est un souci de vérité qui meut ici l'auteur comme tous les historiens de la Shoah. La position implicite de ceux-ci, loin d'être pédagogique, comme peuvent l'être celles de Tatiana de Rosnay ou Pierre-Louis Basse, est que les faits parlent d'eux-mêmes.

La réception du récit de guerre : le devoir de mémoire et le devoir d'histoire

Proposition d'activité

Demander aux élèves d'écrire de manière anonyme ce qu'ils ont retenu de la séquence, ce qui a pu les marquer, les déranger, les laisser perplexes, afin qu'ils osent livrer leur pensée sur l'Histoire et sortir des discours rebattus qu'ils croient que les enseignants attendent.

L'histoire est enseignée au collège. L'une de ses missions est de permettre à la nation, via sa jeunesse, de se construire autour d'un « roman des origines » commun, une histoire collective (Gérard Noiriel, introduction du *Creuset français*). En dépit des querelles d'historiens sur les siècles passés, ce « roman des origines » est plus ou moins figé jusqu'à la période moderne. Certains événements, dont il existe encore des survivants, demeurent épineux ou difficiles à traiter. C'est le cas pour la Seconde Guerre mondiale, pour la Shoah. On a beaucoup écrit sur la période, on y a associé un certain nombre de lois mémorielles qui impliquent une responsabilité collective : on insiste sur le « devoir de mémoire », l'exigence du souvenir, qui diffère du « devoir d'histoire » en tant que le premier sollicite sinon la sympathie, au moins l'empathie et n'est pas chose purement intellectuelle.

Les adolescents ont parfois du mal à comprendre l'importance que revêtent ces commémorations typiques de la France et à se sentir engagés dans cette responsabilité collective, pour la bonne raison qu'ils n'ont pas vécu la Seconde Guerre mondiale (elle appartient déjà au siècle passé...). Ce n'est pas un phénomène récent que cette irritation à l'égard du souvenir forcé. Pierre-Louis Basse raconte sa propre expérience à ce propos : « Je me rappelle que lorsque j'étais enfant puis adolescent, à la fin de l'été, mes parents ne manquaient jamais de stationner la 404 sur le bas-côté de la nationale en direction de Paris, juste à la sortie Châteaubriant. [...] Tout cela me semblait bien mystérieux, presque fastidieux, que de devoir substituer à mes souvenirs de jardins d'été [...] ce souvenir de soldats sans armes que l'histoire ne parvenait pas à me rendre vraiment familiers. [...] Parfois même je m'insurgeais contre la volonté de

1. Éric Conan avoue s'être heurté pendant son enquête à la difficulté de mettre au jour « une mémoire omniprésente mais souterraine » (p. 12).

mes parents de vouloir, à tout prix, me faire partager une douleur qui n'était pas la mienne » (p. 15-16).

Cependant, les adolescents manifestent aussi le désir de savoir, de lever le secret, le tabou, surtout quand ils savent ou soupçonnent que leur famille a été touchée (quelle qu'en soit la manière d'ailleurs). Dans *Elle s'appelait Sarah*, Julia Jarmond, la journaliste, possède une sorte de double dans le personnage de sa fille aînée, Zoé, âgée d'une douzaine d'années, qui ne cesse de poser des questions sur le travail de sa mère et veut tout savoir, y compris ce qu'il faudrait peut-être taire. Mais à partir du moment où la question est posée, la réponse ne coule-t-elle pas de manière évidente ? Le roman, qui dramatise les faits et contraint, nous l'avons dit, doucement à la connaissance, semble une alternative, une approche intéressante pour pallier les contradictions inhérentes à la réception du discours historique et susciter les questions qui justifient que l'on entre dans le discours proprement historique.

Conclusion

À l'aune des œuvres du corpus, on constate que la guerre fait éclater les structures sociales traditionnelles, la nation et la famille, en les divisant ou en les brouillant. Elle fait éclater les structures psychiques, notamment chez les plus faibles, les enfants, qui ne peuvent se construire que sur le traumatisme, la faille qu'elle insinue en eux, quand ils n'en meurent pas. Les adolescents semblent à cet égard mieux armés : à l'image d'Antigone, ils réagissent, en actes ou en pensées, aux événements, la maturité physique s'accompagnant d'une maturité intellectuelle.

La complexité des événements qui se sont produits pendant la Deuxième Guerre mondiale explique la diversité des manières dont on la met en récit : les écrivains adoptent des dispositifs différents. Mais ils ont tous le même but, faire en sorte que cela – l'indicible, l'innommable qui s'est produit – soit dit, avec sans doute cette idée, qui peut paraître un peu romantique aux pessimistes, que de connaître le passé peut faire changer le présent. Et toutes les stratégies sont probablement bonnes pour transmettre et avertir.

Charlotte BÉRA

Bibliographie complémentaire

Bertold Brecht, *ABC de la guerre*.
Philippe Grimbert, *Un secret*, Le Livre de Poche.
Kressmann Taylor, *Inconnu à cette adresse*, Le Livre de Poche.
Primo Levi, *Si c'est un homme*, Pocket.
Robert Merle, *La mort est mon métier*, Folio.
Jean Molla, *Sobibor*, Gallimard Jeunesse.
Pierre Péju, *Le Rire de l'ogre*, Folio.
Jorge Semprun, *L'Écriture ou la Vie*, Folio.
Art Spiegelman, *Maus* (tomes I et II), Flammarion.
Vladislav Spelman, *Le Pianiste*.
Vercors, *Le Silence de la mer* [notamment « Ce jour-là » (1943) qui permet de poser la problématique de l'enfance et de son difficile rapport à la réalité de la Résistance], Le Livre de Poche.

Filmographie complémentaire

Guillermo del Toro, *Le Labyrinthe de Pan*, 2006.
Louis Malle, *Au revoir les enfants*, Lion d'or à Venise en 1987.
Roman Polanski, *Le Pianiste*, Palme d'or à Cannes en 2002.
Roberto Rossellini, *Allemagne année 0, 1948* (un petit garçon erre dans les ruines du Berlin d'après guerre et tente de survivre).

Repères historiques

Cadre général	Sort des Juifs en Europe	La France	Sort des Juifs en France
1933			
<i>30 janv.</i> : Adolf Hitler chancelier.	<i>1^{er} avril</i> : journée de boycott des magasins juifs. <i>7 avril</i> : révocation des fonctionnaires juifs allemands ; les avocats juifs sont radiés du Barreau.		
1935			
Service militaire obligatoire en Allemagne.	<i>15 sept.</i> : lois de Nuremberg.		
1936			
<i>Mars</i> : remilitarisation de la Rhénanie.			
1938			
<i>Mars</i> : Anschluss. <i>Sept.</i> : crise des Sudètes, accords de Munich.	<i>Janv.</i> : annulation des modifications d'état-civil intervenues avant le 30 janvier 1933. <i>Avril</i> : ordre du ministère de l'Intérieur aux Juifs de faire enregistrer les biens qu'ils possèdent. – L'État allemand bloque 7 milliards de marks d'avoirs juifs. <i>Juil.</i> : conférence d'Évian. <i>Août</i> : décret du 17 août obligeant au port des prénoms Israël et Sarah. <i>9-10 nov.</i> : Nuit de cristal. <i>Nov.</i> : décret ordonnant aux commerces de détail juifs de fermer avant le 31 décembre 1938. <i>Déc.</i> : retrait du permis de conduire aux Juifs allemands.		

Cadre général	Sort des Juifs en Europe	La France	Sort des Juifs en France
1939			
<p><i>30 janv.</i> : Hitler au Reichstag. <i>Mars</i> : la Tchécoslovaquie démantelée, les Allemands sont à Prague. <i>Août</i> : circulaire du ministère de l'Intérieur : signaler les enfants atteints de malformations. <i>23 août</i> : pacte germano-soviétique (10 ans). <i>1^{er} sept.</i> : l'armée allemande envahit la Pologne. <i>3 sept.</i> : la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. <i>Sept.</i> : la Pologne occupée et partagée (URSS/Allemagne) <i>Oct.</i> : l'asile d'invalides de Grafeneck est transformé en institut d'euthanasie.</p>	<p><i>30 janv.</i> : Hitler au Reichstag : la guerre signifierait « l'extermination de la race juive en Europe ». <i>Avril</i> : décret permettant à tout propriétaire « aryen » d'expulser son locataire juif. <i>Sept.</i> : couvre-feu fixé à 20 h pour les Juifs allemands; confiscation des postes de radios. <i>Nov.</i> : restrictions de déplacement pour les Juifs du Reich. – En Pologne occupée : port obligatoire d'un brassard bleu et blanc pour les Juifs de plus de 12 ans; création des <i>Judenräte</i> (Conseils juifs).</p>	<p><i>3 sept.</i> : la France déclare la guerre à l'Allemagne. <i>26 sept.</i> : le Parti communiste est interdit.</p>	
1940			
<p><i>Début 1940</i> : essais de gazage des handicapés à Brandenburg. <i>15 avril</i> : les établissements de santé doivent déclarer leurs pensionnaires juifs. <i>Avril</i> : le Danemark et la Norvège envahis et occupés par les Allemands. <i>Mai</i> : la Belgique et les Pays-Bas vaincus et occupés. <i>Mai</i> : gazage à l'institut d'euthanasie de Hartheim.</p>	<p><i>Janv.</i> : les Juifs allemands n'ont plus droit aux cartes de vêtements. – Projet Madagascar (Eichmann). <i>Mars</i> : ordre d'identifier les Juifs sur les cartes d'alimentation par l'apposition d'un J. – Horaires spéciaux d'approvisionnement dans les magasins d'alimentation (étrangement alimentaire complété en 1941, achevé en 1942). <i>Avril</i> : premiers ghettos « à l'est » : Lodz, puis Varsovie (oct. 1940) et Lublin (avr. 1941). – Création du camp d'Auschwitz, agrandi en 1941.</p>	<p><i>Avril</i> : des députés communistes déchus condamnés à la prison. <i>10-14 mai 1940</i> : offensive allemande, invasion des Pays-Bas, Belgique et Luxembourg. L'armée française recule. Début de l'exode. <i>14 juin</i> : les Allemands occupent Paris. <i>17 juin</i> : Philippe Pétain président du Conseil. <i>Juin</i> : la France est vaincue; l'armistice avec l'Allemagne est signé; la France est partiellement occupée. <i>À partir du 17 juin</i> : 1^{ers} actes de résistance (tracts, sabotages). <i>18 juin</i> : 1^{er} Appel du général de Gaulle depuis la BBC à Londres. <i>10 juil.</i> : l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain à Vichy. <i>11 juil.</i> : proclamation de « l'État français » qui met fin à la III^e République. <i>Septembre</i> : entrée en vigueur des cartes d'alimentation.</p>	<p><i>16 juil.</i> : les Allemands expulsent des Juifs lorrains et alsaciens vers la Zone non occupée (ZNO). <i>22 juil.</i> : loi française imposant la révision des naturalisations (7 000 Juifs perdent la nationalité française). <i>30 juil.</i> : loi française imposant la « francisation de l'administration ». <i>27 août</i> : loi française annulant le décret-loi Marchandeau (du 21 avril 1939) qui interdisait et sanctionnait la propagande antisémite. <i>27 sept.</i> : 1^{re} ordonnance allemande définissant les Juifs et imposant leur recensement en zone occupée (ZO). <i>3 oct.</i> : 1^{er} statut des Juifs adopté à Vichy et publié au Journal officiel le 18 oct. : pour la 1^{re} fois, une loi française définit juridiquement les Juifs, leur interdisant la fonction publique et diverses professions. <i>7 oct.</i> : abrogation en Algérie du décret Crémieux.</p>

Cadre général	Sort des Juifs en Europe	La France	Sort des Juifs en France
	<p>1940-1941 : le ministère du Travail exclut les salariés juifs de toute protection sociale.</p>	<p>5 oct. : arrestations de communistes en région parisienne. 24 oct. : la rencontre Hitler-Pétain à Montoire marque le début d'une « collaboration d'État ». 30 oct. : arrestation de Paul Langevin et manifestations. 11 nov. : manifestation de lycéens et d'étudiants à Paris. – Formation du mouvement <i>Liberté</i> (Sud). 1^{er} déc. : 1^{er} numéro de <i>Libération-Nord</i> qui donnera naissance à un mouvement de résistance. 15 déc. : 1^{er} numéro de <i>Résistance</i> (organisation du musée de l'Homme).</p>	<p>31 oct. : 2^e ordonnance allemande imposant le recensement des « entreprises juives » en ZO. 7 nov. : les Allemands commencent à expulser les Juifs du Luxembourg en ZNO.</p>
1941			
<p><i>Juin 1940-juin 1941</i> : le Royaume-Uni seul dans la guerre contre l'Axe. Janv. : installation de l'institut d'euthanasie à Hadamar. Avril : invasion allemande dans les Balkans (Yougoslavie, Grèce). 22 juin : rupture du Pacte germano-soviétique : l'Allemagne nazie attaque l'URSS. Juin : Minsk prise, puis Kiev en septembre. 3 août : protestation de l'évêque de Münster contre l'euthanasie. 24 août : Hitler ordonne la suspension de « l'opération T4 ». 70 273 handicapés ont été assassinés. Oct. : Odessa prise. Déc. : les Allemands à 20 km de Moscou. 7 déc. : les États-Unis entrent en guerre contre l'Axe après Pearl Harbor.</p>	<p>Suppression du téléphone aux Juifs allemands ; interdiction des cabines publiques. Printemps : constitution des <i>Einsatzgruppen</i>.</p> <p>Juil. : des officiels britanniques conseillent de « retenir » l'information relative aux Juifs.</p>	<p>14 mai : raffe à Paris de 3 700 Juifs étrangers. 27 mai : Manifeste pour la création d'un Front national. – Le PCF clandestin déclare soutenir « les efforts orientés dans le sens d'une lutte véritable contre l'oppression nationale ».</p>	<p>20 mars : ouverture du camp de Drancy en région parisienne. 29 mars : création du Commissariat général aux questions juives (CGQJ) dirigé par Xavier Vallat, qui revendique un « antisémitisme d'État ». 26 avril : 3^e ordonnance allemande donnant une nouvelle définition juridique des Juifs et imposant la nomination d'administrateurs provisoires pour les « entreprises juives » en ZO. 14 mai : 1^{es} arrestations massives de Juifs étrangers. 3 700 hommes convoqués par un « billet vert » pour « examen de situation » sont arrêtés par la police parisienne, puis internés à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande dans le Loiret. 2 juin : 2nd statut des Juifs de Vichy ; recensement des « Juifs » en zone Sud ;</p>

Cadre général	Sort des Juifs en Europe	La France	Sort des Juifs en France
	<p><i>31 juil.</i> : Göring charge Heydrich de la solution d'ensemble de la « question juive » de l'Europe allemande; massacres de masse en URSS occupée.</p> <p><i>24 août</i> : émission de Radio Moscou sur le génocide.</p> <p><i>Sept.</i> : port obligatoire d'une étoile jaune pour tout Juif de plus de 6 ans (dans le Reich); transports en commun interdits aux Juifs dans le Reich; interdiction de quitter sa commune de résidence.</p> <p><i>3 sept.</i> : 1^{er} gazage au Zyklon B, à Auschwitz, sur des prisonniers de guerre soviétiques.</p> <p><i>Sept.</i> : massacre de Babi Yar.</p> <p><i>Oct.</i> : interdiction générale d'émigrer faite aux Juifs de l'Europe allemande.</p> <p><i>Automne</i> : 1^{res} expérimentations des camions à gaz à Sachsenhausen sur des prisonniers de guerre soviétiques.</p> <p><i>Nov.</i> : début de l'extermination de masse à Riga.</p> <p><i>7 déc.</i> : 1^{er} convois de Juifs à Chelmno (camions à gaz).</p> <p><i>Déc. 1941-janv. 1942</i> : Thomas Mann à la BBC parle des massacres.</p>		<p>nouvelle définition juridique et nouvelles interdictions professionnelles.</p> <p><i>13 août</i> : 4^e ordonnance allemande imposant la confiscation des postes de radio appartenant aux Juifs.</p> <p><i>20-25 août</i> : nouvelles arrestations massives de Juifs étrangers à Paris. 4 232 hommes internés à Drancy par la police française à la demande des Allemands.</p> <p><i>5 sept.</i> : inauguration de l'exposition « Le Juif et la France » au palais Berlitz à Paris.</p> <p><i>28 sept.</i> : 5^e ordonnance allemande visant les « entreprises juives ».</p> <p><i>19 oct.</i> : création d'une Police aux questions juives par Vichy.</p> <p><i>29 nov.</i> : loi française instituant l'« Union générale des Israélites de France » (UGIF), qui regroupe obligatoirement toutes les associations culturelles et cultuelles.</p> <p><i>12 déc.</i> : les Allemands, assistés de policiers français, arrêtent 743 Juifs français à Paris et les internent au camp de Royallieu.</p> <p><i>14 déc.</i> : après un attentat, les Allemands imposent aux Juifs une « amende » de 1 milliard de francs et décident d'exécuter 100 otages juifs.</p>
1942			
<p><i>Nov.</i> : débarquement allié au Maroc et en Algérie.</p> <p><i>Nov. 1942-fév. 1943</i> : victoire soviétique à Stalingrad; début du reflux allemand.</p>	<p><i>20 janv.</i> : 1^{re} « conférence de Wannsee ».</p> <p><i>Mars</i> : 2^e « conférence de Wannsee ». – Début de l'opération Reinhard (Globocnik et Wirth); 3 camps : Belzec, puis Sobibor (mars 1942) et Treblinka (juin 1942).</p>		<p><i>7 fév.</i> : 6^e ordonnance allemande interdisant aux Juifs de quitter leur lieu de résidence entre 20 h et 6 h du matin.</p> <p><i>18 avril</i> : Pierre Laval revient au pouvoir et nomme René Bousquet au secrétariat général à la Police.</p>

Cadre général	Sort des Juifs en Europe	La France	Sort des Juifs en France
	<p><i>Juin</i> : création du « commando 1005 ». – 1^{res} publications dans le <i>Daily Telegraph</i> de Londres. <i>19 juil.</i> : ordre d’Himmler de liquider les Juifs du Gouvernement général. <i>23 juil.</i> : 1^{res} déportations du ghetto de Varsovie vers Treblinka; Czerniakow se suicide. – Déportations de l’Europe entière : 2 700 000 Juifs assassinés en 1942. <i>Août</i> : télégramme Riegner. <i>Sept.</i> : la Suisse refoule les Juifs français. <i>Oct.</i> : dernière « conférence » sur la « solution finale ». – Le CICR refuse l’appel public. <i>17 déc.</i> : déclaration de 11 gouvernements alliés (dont celui de la France libre) sur le génocide. <i>19 déc.</i> : note similaire du gouvernement soviétique.</p>	<p><i>11 nov.</i> : invasion allemande de la zone Sud de la France.</p>	<p><i>6 mai</i> : Louis Darquier de Pellepoix remplace Xavier Vallat au CGQJ. <i>29 mai</i> : 8^e ordonnance allemande prescrivant le port de l’étoile jaune aux Juifs de plus de 6 ans, en ZO, à partir du 7 juin 1942. <i>8 juil.</i> : 9^e ordonnance allemande interdisant aux Juifs de fréquenter certains lieux publics (restaurants, cafés, bibliothèques, concerts, cinémas, piscines, squares et parcs...) <i>16-18 juil.</i> : rafle du Vel’ d’Hiv’ (12 884 Juifs arrêtés à Paris). <i>Juil.-août</i> : multiplication des rafles en ZNO et des convois vers les camps de mise à mort.</p>
1943			
<p><i>Mai</i> : l’Axe est chassé d’Afrique. <i>Juillet</i> : débarquement allié en Sicile. <i>Sept.</i> : l’Italie hors de l’Axe; invasion allemande de l’Italie et des zones d’occupation italiennes (Grèce, France). <i>Nov.</i> : 1^{re} conférence inter-alliée (Téhéran).</p>	<p><i>Fév.</i> : le Département d’État des États-Unis enjoint son ambassadeur à Berne de ne plus répercuter les nouvelles catastrophiques sur le judaïsme européen. <i>Mars</i> : début de la construction des grands crématoires d’Auschwitz. <i>Avril</i> : début de la dissimulation des traces à Chelmno (« commando 1005 »). <i>19 avril</i> : révolte du ghetto de Varsovie. <i>Juin</i> : dissolution des ghettos de Galicie. <i>2 août</i> : révolte des détenus de Treblinka. <i>14 oct.</i> : révolte de Sobibor. <i>19 oct.</i> : Globocknick met fin à « l’opération Reinhard » et dissout les trois camps de Pologne.</p>	<p><i>30 janv.</i> : création de la Milice. <i>2 fév.</i> : capitulation allemande et victoire soviétique à Stalingrad; début de la retraite allemande à l’Est. <i>16 fév.</i> : début du Service du travail obligatoire (STO). <i>27 mai</i> : création du Conseil national de la Résistance (CNR), présidé par Jean Moulin, qui entérine l’unification de la Résistance intérieure. <i>21 juin</i> : arrestation de Jean Moulin.</p>	

Cadre général	Sort des Juifs en Europe	La France	Sort des Juifs en France
1944			
<p><i>6 juin</i> : débarquement allié en Normandie. <i>Juin</i> : l'URSS retrouve la frontière de juin 1941 ; Rome est libérée. <i>Août</i> : l'Allemagne occupe la Hongrie. – Déportation de 380 000 Juifs de Hongrie vers Auschwitz.</p> <p><i>Automne</i> : la Roumanie et la Bulgarie occupées par l'URSS.</p>	<p>Début de l'extermination massive des Juifs hongrois à Auschwitz. <i>7 oct.</i> : révolte du <i>Sondercommando</i> juif d'Auschwitz-Birkenau. <i>Nov.</i> : liquidation du camp de Terezin (Tchécoslovaquie). – Déportation des derniers Juifs vers Auschwitz (Pologne). <i>Nov. 1944</i> : marches de la mort. <i>25 nov.</i> : début de la démolition des fours crématoires et chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau.</p>	<p><i>1^{er} juin</i> : création des Forces françaises de l'intérieur (FFI). <i>3 juin</i> : création du Comité français de libération nationale (CFLN) qui devient le gouvernement provisoire de la République française, en juin 1944. <i>6 juin</i> : débarquement allié en Normandie. <i>15 août</i> : débarquement allié en Provence. <i>25 août</i> : libération de Paris.</p>	<p><i>Août</i> : le dernier convoi de déportés quitte Drancy.</p>
1945			
<p><i>Janv.</i> : Varsovie libérée. <i>Mars</i> : les Occidentaux sur le Rhin. <i>Avril</i> : jonction alliée sur l'Elbe. <i>30 avril</i> : suicide d'Adolf Hitler. <i>2 mai</i> : capitulation de Berlin devant l'Armée rouge. <i>8 mai</i> : capitulation de l'Allemagne. <i>6 août</i> : bombardement d'Hiroshima. <i>9 août</i> : bombardement de Nagasaki. <i>2 sept.</i> : capitulation du Japon. Fin de la guerre.</p>	<p><i>27 janv.</i> : libération d'Auschwitz par l'Armée rouge. <i>28 avril</i> : dernier gazage à Mauthausen sur des antifascistes autrichiens.</p>		

Sources : site du Mémorial de la Shoah pour la chronologie comparée de la Shoah en France et en Europe; <http://itinerairesdecitoyennete.org> pour ce qui concerne la France.